

Les Bénissons à Soubran



Une randonnée proposée par Haute-Saintonge

Ce petit circuit vous transporte au cœur des mystères de la tourbière, milieu naturel sensible, étonnant et dépaysant avec son lac entouré de pins, de bouleaux aux troncs blancs, de trembles à la frondaison dorée en automne. Le circuit ombragé et agréable se poursuit sur routes et chemins forestiers avant de redescendre vers la tourbière d'où l'on peut emprunter le sentier découverte à la rencontre des espèces animales et végétales détaillées sur les panneaux le long des passerelles aménagées.



Trace n° 125708

Durée	1h 10	Difficulté	Facile
Distance	3,76 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	46 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	46 m	Commune	Soubran (17150)
Point haut	102 m		
Point bas	70 m		

Description

Départ : Parking de l'Étang des Bénissons, au bord de la D730.

(D/A) Partir au Sud et rejoindre rapidement l'étang.

(1) Longer l'étang vers la droite ainsi que la tourbière. au bout de l'étang un premier chemin monte à droite, le laisser et continuer quelques mètres. Monter par le second petit chemin forestier vers la droite, arrivé en haut, suivre la balise à gauche, puis quelques mètres plus loin une autre balise indique de prendre à droite pour remonter jusqu'à un chemin de sable qui longe une maison rénovée "les Bénissons". A l'embranchement avec le chemin goudronné, tourner à gauche, puis après 200m, virer à droite.

(2) Arrivé à la route au lieu-dit chez Quillet, prendre à gauche et suivre la route sur 650m jusqu'au carrefour.

(3) Tourner à gauche, direction [Soubran](#). Suivre la route sur 750m.

(4) Au carrefour, obliquer à gauche direction les Joyelles, puis avant le hameau, emprunter le chemin à droite et redescendre vers l'étang. Longer l'étang à main gauche.

(1) Continuer tout droit pour rejoindre rapidement le parking (D/A).

Points de passage

- D/A Parking de l'étang - Route D730**
N 45.365346° / O 0.52945° - alt. 83 m - km 0
- 1 - Étang des Bénissons**
N 45.364203° / O 0.529948° - alt. 72 m - km 0.13
- 2 A gauche, avant Chez Quillet**
N 45.366224° / O 0.53938° - alt. 88 m - km 1.34
- 3 A gauche, direction Soubran.**
N 45.361971° / O 0.544971° - alt. 88 m - km 2.01
- 4 A gauche, direction les Joyelles,**
N 45.35915° / O 0.536258° - alt. 102 m - km 2.78
- D/A Parking de l'étang - Route D730**
N 45.365363° / O 0.529446° - alt. 83 m - km 3.76

Informations pratiques

Table de pique-nique sur le site des Bénissons.

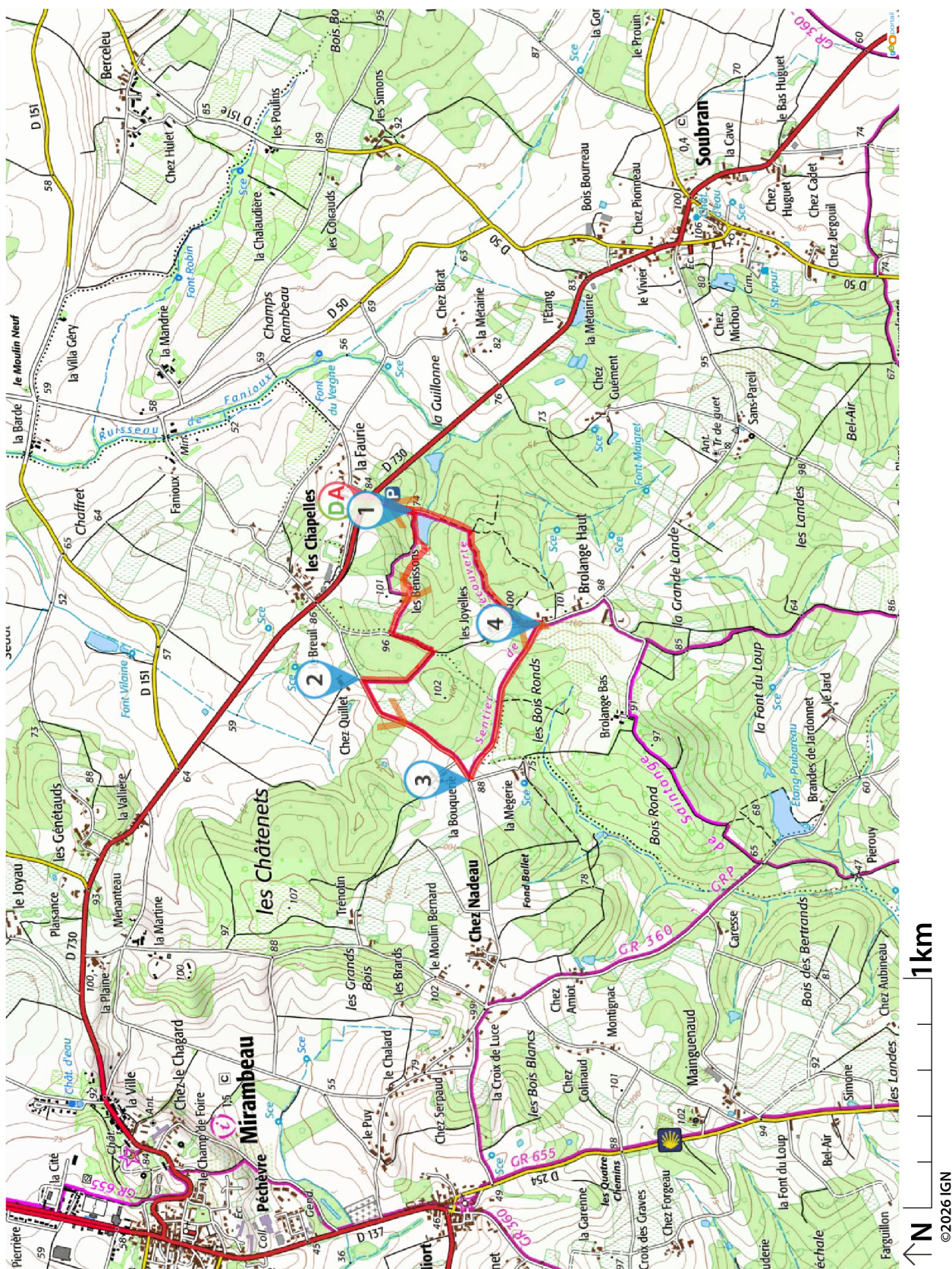
Balisateur Jaune 13A.

À voir

Le musée de la Poterie à Soubran (renseignements à la maison du tourisme de Mirambeau).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-benissons/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



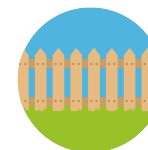
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



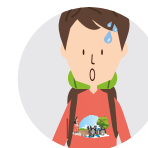
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.